

2024-2025

CAHIER DE L'ÉTUDIANT[E]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



ROUYN-NORANDA • VAL-D'OR

180.A0

SOINS INFIRMIERS

Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Soins Infirmiers*

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931
Sans frais : 1 866 234-3728
Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Mise à jour :

Direction des études
2024-04-08

Table des matières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES	4
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE.....	4
LA FORMATION GÉNÉRALE	5
LE BUT DU PROGRAMME.....	11
LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE	13
CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME.....	13
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	14
LE LOGIGRAMME DES COURS	18
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN SOINS INFIRMIERS	19
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME.....	23
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	23
ANNEXE I	24
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE.....	24
ANNEXE II	26
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE	26

Bienvenue en Soins infirmiers au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme de *Soins infirmiers* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Soins infirmiers.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier; il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux étudiant(e)s en Soins infirmiers,

Vous vous engagez dans un programme d'études techniques qui vise à vous donner une solide formation en soins infirmiers. La formation spécifique de ce programme d'études est axée sur des cours de biologie, de psychologie, de sociologie et sur des cours disciplinaires. Le volet disciplinaire est constitué de seize cours de soins infirmiers offerts sur six sessions. Chaque cours de soins infirmiers comporte un des trois volets suivants : des périodes de formation théorique avec des exercices d'application des connaissances, des activités pratiques de méthodes de soins en laboratoire ou des interventions en milieu clinique.

Vous serez à même de développer vos aptitudes en relations humaines, votre sens de l'observation et votre capacité d'adaptation. Au fil des sessions, vous cheminerez vers la compétence professionnelle et vers l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans ce programme des plus passionnants. Nous vous souhaitons trois belles années parmi nous. Nous serons à vos côtés pour vous soutenir dans vos efforts vers la réussite.

Les enseignant(e)s de Soins infirmiers

Les programmes d'études collégiales¹

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'étudiant(e) : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

¹ Extrait du devis ministériel *Composantes de la formation générale*, 2017, Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La formation générale

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
 - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
 - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
 - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
 - Assumer ses responsabilités sociales.

- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
 - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
 - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
 - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.

- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
 - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
 - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
 - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
 - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
 - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
 - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
 - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
 - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
 - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
 - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
 - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
 - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
 - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;

- Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
- Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
- Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
 - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
 - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
 - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
 - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
 - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
 - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
 - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
 - De la réflexion critique;
 - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
 - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
 - Des idées et de leur histoire;
 - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
 - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
 - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
 - Des éléments de la culture du monde anglophone.

- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
 - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
 - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
 - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.

- Sur le plan des attitudes :
 - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
 - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
 - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
 - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
 - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;

- Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
 - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
 - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
 - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
 - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
 - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
 - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
 - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
 - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
 - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
 - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.
 - Sur le plan des attitudes :
 - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
 - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
 - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
 - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
 - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
 - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
 - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;

- De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
- De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi six domaines :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

Le but du programme

Le programme *Soins infirmiers* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infirmier(-ière). Les diplômé(e)s du programme doivent également, pour obtenir le droit de pratique, réussir l'examen préalable à l'obtention du permis d'exercice délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers définit de la façon suivante l'exercice de la profession :

« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir et de rétablir la santé de l'être humain en interaction avec son environnement et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs.²»

Conformément à l'article 36, 17 activités sont réservées à l'infirmière :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique (chapitre S-2.2).
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance.
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance.
- Déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent.
- Appliquer des techniques invasives.
- Contribuer au suivi de la grossesse, à la pratique des accouchements et au suivi postnatal.
- Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils ou qu'elles font l'objet d'une ordonnance.
- Procéder à la vaccination dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique.
- Mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance.
- Décider de l'utilisation des mesures de contention.
- Décider de l'utilisation des mesures d'isolement dans le cadre de l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones (chapitre S-5).
- Évaluer les troubles mentaux, à l'exception du retard mental, lorsque l'infirmière ou l'infirmier détient une formation de niveau universitaire et une expérience clinique en soins infirmiers psychiatriques déterminées dans le cadre d'un règlement pris en application du paragraphe g de l'article 14.
- Évaluer un enfant qui n'est pas encore admissible à l'éducation préscolaire et qui présente des indices de retard de développement dans le but de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins.

² Loi sur les infirmières, article 36

La conception de la profession véhiculée dans le programme est encadrée par cette loi et rend compte des nouvelles réalités en matière de santé et de soins. Elle est aussi tributaire de la philosophie des soins de santé primaires préconisée par l'Organisation mondiale de la santé³. Enfin, le programme s'inspire des concepts intégrateurs (personne, santé, environnement, soin), des croyances et des postulats retenus par l'OIIQ (Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec) comme assises de l'exercice de la profession.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme Soins infirmiers vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - Lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et d'entreprise;
 - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit de lui permettre :
 - D'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - De se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Programme d'externat de l'OIIQ

Ce programme permet aux étudiant(e)s en Soins infirmiers de travailler comme externes en soins infirmiers au cours de l'été qui suit leur deuxième année d'études. Ces étudiant(e)s peuvent aussi poser légalement certains actes qui sont normalement réservés aux infirmier(-ière)s en titre.

L'accès à ce programme n'est possible que pour les étudiants(e)s qui auront réussi tous les cours qui sont à leur programme durant leurs deux premières années d'études, autant les cours de la formation générale que ceux de la formation spécifique.

³ Organisation mondiale de la santé. Santé pour tous en l'an 2000, Genève (1978)

Le profil de la personne diplômée

Au terme de sa formation, la personne diplômée en Soins infirmiers est apte à exercer son rôle selon les standards exigés à l'entrée sur le marché du travail. À cette fin, elle doit obtenir un permis de pratique en réussissant l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Elle s'engage à maintenir à jour ses connaissances et ses compétences, et d'utiliser, de façon judicieuse, les technologies en vue d'accroître et d'actualiser ses connaissances.

La personne diplômée démontre une vision holistique de la personne et du soin, de même qu'une identité et un agir professionnels en s'appuyant sur les valeurs de la profession, notamment le respect envers la clientèle, l'autonomie, la compétence et la collaboration interprofessionnelle. Au sein de l'équipe de soins, elle assume son rôle en faisant preuve de leadership tout en adoptant une approche partenariale. Elle exerce la profession selon son champ d'activités qui consiste :

« À évaluer l'état de santé de la personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir et de rétablir la santé de l'être humain en interaction avec son environnement et prévenir la maladie ainsi que de fournir des soins palliatifs. » (Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec, article 36).

La candidate qui termine son parcours académique est en mesure de poser un jugement clinique approprié en s'appuyant sur une conception des soins infirmiers qui intègre des connaissances scientifiques de la personne relevant de la biologie, de la psychologie et de la sociologie ainsi que de connaissances procédurales. Elle utilise ses habiletés communicationnelles et celles d'observation et d'analyse pour évaluer une situation, planifier les soins, intervenir efficacement et assurer le suivi. De plus, elle adopte une approche sécuritaire et adaptée dans divers contextes de soins. Elle sait anticiper les complications et référer, au besoin, face à des situations complexes.

Au terme de sa formation, la personne diplômée peut exercer sa profession dans différents milieux, principalement en centre hospitalier et en centre de soins de longue durée. Elle peut intervenir auprès de diverses clientèles francophone et anglophone et leur famille : en médecine, en chirurgie, en périnatalité, en pédiatrie, en santé mentale, en contexte de perte d'autonomie et en soins ambulatoires. Amenée à responsabiliser la clientèle face à sa santé, la personne diplômée agit comme modèle en prenant soin de sa propre santé.

La personne diplômée en Soins infirmiers peut poursuivre ses études dans un continuum de cinq ans menant à l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières grâce à l'entente DEC-BAC entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Conditions d'admission au programme

Pour être admis dans le programme de *Soins infirmiers*, vous devez respecter les conditions d'admission suivantes :

- Sciences ** STE 4e ou SE 4e
- Atout : Chimie 5e – Le Cégep offrira une formation en chimie adaptée aux besoins du programme d'études aux étudiant[e]s qui ne rempliront pas cette condition.

La grille de cours du programme – campus de Rouyn-Noranda

180.A0 Soins infirmiers (Rouyn-Noranda)

1^{re} session

		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
com-001-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-104-AT	Biologie en Soins infirmiers I	3	2	3	2 2/3	
180-101-AT	Profession infirmière : concepts et fonctions	3	4	2	3	
180-102-AT	Soins et méthodes I	2	4	2	2 2/3	
180-104-AT	Communication en soins	1	2	1	1 1/3	
Heures de travail par semaine : 45		14	16	15	15	

2^e session

340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-204-AT	Biologie en Soins infirmiers II	3	1	2	2	101-104-AT
180-202-AT	Soins et méthodes II	2	3	1	2	180-102-AT
180-233-AT	Soins et pharmacologie	3	2	2	2 1/3	101-104-AT
180-235-AT	Pathologies et soins I	2	1	2	1 2/3	101-104-AT
180-245-AT	Intervention en médecine et chirurgie I	0	5	2	2 1/3	180-101-AT, 180-102-AT, 180-104-AT, PA 180-202-AT, 180-233-AT, 180-235-AT
Heures de travail par semaine : 51		18	15	18	17	

3^e session

601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
101-304-AT	Biologie en Soins infirmiers III	3	1	3	2 1/3	101-104-AT
180-335-AT	Pathologies et soins II	2	2	2	2	101-204-AT, 180-233-AT
180-345-AT	Intervention en médecine et chirurgie II	1	11	3	5	180-202-AT, 180-233-AT, 180-235-AT, 180-245-AT, PA 180-335-AT
350-314-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I	2	1	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine : 47		13	17	17	15 2/3	

4^e session

604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
101-404-AT	Microbiologie en Soins infirmiers	2	2	2	2	101-204-AT
180-424-AT	Soins de santé et éducation ²	1	2	2	1 2/3	
180-445-AT	Soins et intervention en périnatalité ²	2	6	3	3 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
180-446-AT	Soins et intervention en pédiatrie ²	2	6	3	3 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
350-424-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers II	2	1	2	1 2/3	350-314-AT
387-441-AT	Réalités socioculturelles I	2	1	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine : 49		13	19	17	16 1/3	

5 ^e session		Pondération			Unités Préalables	
		T	L	P		
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
180-545-AT	Soins et intervention en santé mentale ²	2	9	3	4 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
180-546-AT	Soins et intervention en perte d'autonomie ²	2	9	3	4 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
387-541-AT	Réalités socioculturelles II	2	1	2	1 2/3	387-441-AT, 180-245-AT
Heures de travail par semaine : 48		11	23	14	16	

6 ^e session		T	L	P		
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
180-645-AT	Intervention en médecine et chirurgie III	1	14	2	5 2/3	101-304-AT, 101-404-AT, 180-424-AT, 180-445-AT, 180-446-AT, 180-545-AT, 180-546-AT, 350-424-AT, 387-541-AT, 202-4A3-RE
	Épreuve synthèse de programme (ESP)³					
180-646-AT	Intervention en milieu ambulatoire	0	8	1	3	101-404-AT, 180-445-AT, 180-446-AT, 180-545-AT, 180-546-AT
Heures de travail par semaine : 35		5	23	7	11 2/3	

PA: Préalable absolu à la même session, c'est-à-dire que l'étudiant(e) doit être inscrit(e) au préalable à la même session que le cours visé ou avoir réussi le préalable auparavant.

¹ Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours de chimie de 5^e secondaire suivront les cours de chimie pour Soins infirmiers 202-3A3-RE et 202-4A3-RE en tant que cours complémentaires. Le cours 202-3A3-RE est préalable au cours 202-4A3-RE.

² Les cours identifiés à la session 4 et à la session 5 peuvent être intervertis pour permettre le double cheminement.

³ Critères de l'ESP : L'étudiant a réussi tous les cours de soins infirmiers du programme 180.A0. Les unités manquantes (maximum 8) seront réussies au plus tard à la session d'été qui suit la session de l'ESP.

La grille de cours du programme – campus de Val-d'Or

180.A0 Soins infirmiers (Val-d'Or)

1^{re} session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
com-001-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-104-AT	Biologie en Soins infirmiers I	3	2	3	2 2/3	
180-101-AT	Profession infirmière : concepts et fonctions	3	4	2	3	
180-102-AT	Soins et méthodes I	2	4	2	2 2/3	
180-104-AT	Communication en soins	1	2	1	1 1/3	

Heures de travail par semaine : 45 14 16 15 15

2^e session

340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire ¹	2	1	3	2	
101-204-AT	Biologie en Soins infirmiers II	3	1	2	2	101-104-AT
180-202-AT	Soins et méthodes II	2	3	1	2	180-102-AT
180-233-AT	Soins et pharmacologie	3	2	2	2 1/3	101-104-AT
180-235-AT	Pathologies et soins I	2	1	2	1 2/3	101-104-AT
180-245-AT	Intervention en médecine et chirurgie I	0	5	2	2 1/3	180-101-AT, 180-102-AT, 180-104-AT, PA 180-202-AT, 180-233-AT, 180-235-AT

Heures de travail par semaine : 51 18 15 18 17

3^e session

601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
101-304-AT	Biologie en Soins infirmiers III	3	1	3	2 1/3	101-104-AT
180-335-AT	Pathologies et soins II	2	2	2	2	101-204-AT, 180-233-AT
180-345-AT	Intervention en médecine et chirurgie II	1	11	3	5	180-202-AT, 180-233-AT, 180-235-AT, 180-245-AT, PA 180-335-AT
350-314-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I	2	1	2	1 2/3	

Heures de travail par semaine : 47 13 17 17 15 2/3

4^e session

604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
101-404-AT	Microbiologie en Soins infirmiers	2	2	2	2	101-204-AT
180-424-AT	Soins de santé et éducation	1	2	2	1 2/3	
180-445-AT	Soins et intervention en périnatalité	2	6	3	3 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
180-446-AT	Soins et intervention en pédiatrie	2	6	3	3 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
350-424-AT	Psychologie du développement humain en Soins infirmiers II	2	1	2	1 2/3	350-314-AT
387-441-AT	Réalités socioculturelles I	2	1	2	1 2/3	

Heures de travail par semaine : 49 13 19 17 16 1/3

		Pondération			Unités Préalables	
5 ^e session		T	L	P		
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
180-545-AT	Soins et intervention en santé mentale	2	9	3	4 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
180-546-AT	Soins et intervention en perte d'autonomie	2	9	3	4 2/3	101-304-AT, 180-233-AT, 180-335-AT, 180-345-AT
387-541-AT	Réalités socioculturelles II	2	1	2	1 2/3	387-441-AT, 180-245-AT
Heures de travail par semaine : 48		11	23	14	16	

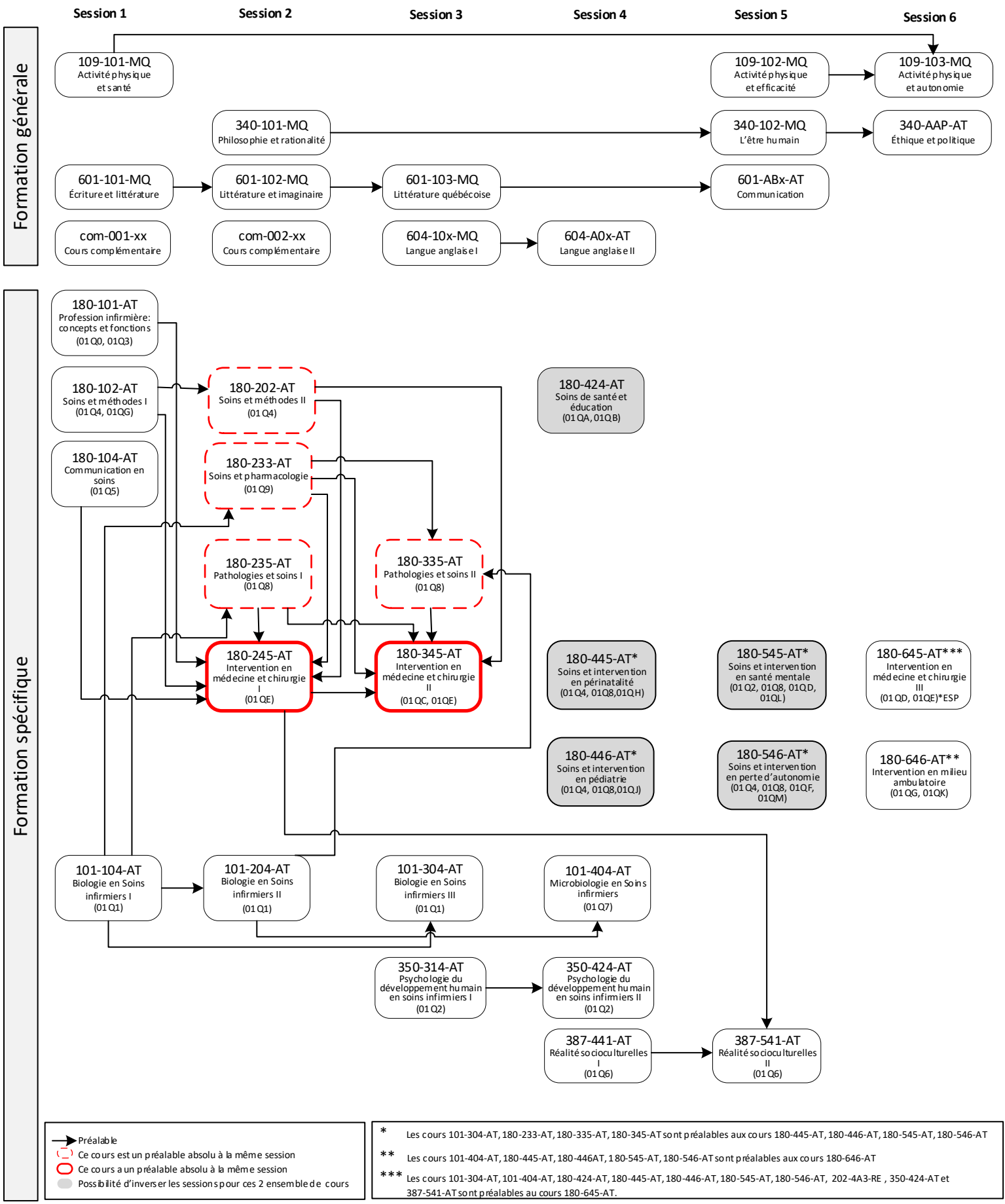
6 ^e session		T	L	P	Unités Préalables	
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ 101-304-AT, 101-404-AT, 180-424-AT, 180-445-AT, 180-446-AT, 180-545-AT, 180-546-AT, 350-424-AT, 387-541-AT, 202-4A3-RE
180-645-AT	Intervention en médecine et chirurgie III	1	14	2	5 2/3	
	Épreuve synthèse de programme (ESP)²					
180-646-AT	Intervention en milieu ambulatoire	0	8	1	3	101-404-AT, 180-445-AT, 180-446-AT, 180-545-AT, 180-546-AT
Heures de travail par semaine : 35		5	23	7	11 2/3	

PA: Préalable absolu à la même session, c'est-à-dire que l'étudiant(e) doit être inscrit(e) au préalable à la même session que le cours visé ou avoir réussi le préalable auparavant.

¹ Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours de chimie de 5^e secondaire suivront les cours de chimie pour Soins infirmiers 202-3A3-RE et 202-4A3-RE en tant que cours complémentaires. Le cours 202-3A3-RE est préalable au cours 202-4A3-RE.

² Critères de l'ESP : L'étudiant a réussi tous les cours de soins infirmiers du programme 180.A0. Les unités manquantes (maximum 8) seront réussies au plus tard à la session d'été qui suit la session de l'ESP.

**Logigramme des cours
180.A0 – Soins infirmiers**



La formation spécifique en Soins infirmiers

Pour avoir accès aux stages, l'étudiant(e) doit être inscrit au préalable à la même session que le stage visé ou avoir réussi le préalable avant le stage.

Première session

101-104-AT Biologie en Soins infirmiers I

L'étudiant(e) appliquera le concept d'homéostasie et de déséquilibre homéostatique. Il ou elle intégrera les différents niveaux d'organisation du corps humain et appliquera ses connaissances sur la structure cellulaire, de même que sur les tissus. En utilisant une terminologie juste, l'étudiant(e) sera en mesure de nommer et de se représenter correctement l'anatomie et la physiologie des systèmes tégumentaire et digestif du corps humain, et ce, pour les différents niveaux d'organisation.

180-101-AT Profession infirmière : concepts et fonctions

L'étudiant(e) cernera les caractéristiques, les tâches et les habiletés reliées à la fonction infirmière, incluant l'aspect légal, dans les secteurs de la santé au Québec. Il ou elle développera une pensée infirmière en s'inspirant des valeurs prônées par un modèle conceptuel. Il ou elle se familiarisera avec la démarche de soins afin de poser un jugement professionnel auprès de la clientèle en milieu clinique.

180-102-AT Soins et méthodes I

L'étudiant(e) appliquera des techniques d'évaluation de l'état physique et mental, exécutera des méthodes de soins simples, incluant les premiers soins d'urgence dont la réanimation cardiorespiratoire. L'étudiant(e) expliquera les principes scientifiques qui guident ses actions.

180-104-AT Communication en soins

L'étudiant(e) établira une communication aidante avec la personne et son entourage. Il ou elle communiquera efficacement auprès de la personne et de ses proches en créant une alliance. Il ou elle conduira un entretien simple et établira une relation de qualité dans son soutien à la prise de décision en matière de santé, de même qu'en situation de perte ou de deuil.

Deuxième session

101-204-AT Biologie en Soins infirmiers II

L'étudiant(e) poursuivra le développement d'une vision intégrée du corps humain avec l'étude des systèmes musculo-squelettique, cardiovasculaire, lymphatique, respiratoire, urinaire et de l'équilibre hydro-électrolytique et acido-basique. Il ou elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en situation clinique.

180-202-AT Soins et méthodes II

L'étudiant(e) exécutera des méthodes de soins complexes et invasives exigeant l'asepsie chirurgicale, et expliquera les principes scientifiques qui guident ses actions.

180-233-AT Soins et pharmacologie

L'étudiant(e) associera les notions de biologie aux principes de pharmacodynamie et de pharmacocinétique de plusieurs classes de médicaments. Il ou elle interprétera une ordonnance médicale, précisera les conditions d'administration d'un médicament et anticipera les effets. Il ou elle connaîtra des mesures de soutien et de suivi relatives à la médication.

180-235-AT Pathologies et soins 1

L'étudiant(e) établira des liens entre les notions de physiopathologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en médecine et en chirurgie. Il ou elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Il ou elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

180-245-AT Intervention en médecine et chirurgie I

Au cours de ce premier stage à l'unité de médecine ou de chirurgie, l'étudiant(e) s'initiera à l'intervention auprès de la clientèle. Il ou elle démontrera une habileté à communiquer avec la clientèle et les membres de l'équipe de soins. Il ou elle appliquera des méthodes de soins simples et utilisera une démarche de soins.

Troisième session**101-304-AT Biologie en Soins infirmiers III**

L'étudiant(e) développera une vision intégrée du corps humain avec l'étude des bases de la génétique, l'étude des systèmes nerveux et endocrinien (autorégulation) et du système génital (autoreproduction). Il ou elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en situation clinique.

350-314-AT Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I

L'étudiant(e) décrira et interprétera les processus mentaux et les comportements des enfants (0-12 ans) en fonction du développement et en tenant compte de facteurs environnementaux. Dans un contexte professionnel de soins infirmiers, elle saura établir un contact initial avec la clientèle visée.

180-335-AT Pathologies et soins II

L'étudiant(e) établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en médecine et en chirurgie. Il ou elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Il ou elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

180-345-AT Intervention en médecine et chirurgie II

Au cours de ce deuxième stage à l'unité de médecine et de chirurgie, l'étudiant(e) appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins complexes. L'étudiant(e) s'adaptera à différentes situations de travail, organisera correctement son volume de travail et prendra en charge son développement professionnel.

Quatrième session**101-404-AT Microbiologie en Soins infirmiers**

L'étudiant(e) distinguera les différents groupes d'agents agresseurs d'intérêts médicaux, leur action sur le corps humain et la réponse immunitaire du corps face aux agresseurs. L'étudiant(e) connaîtra les mesures de prévention, de contrôle et de thérapeutique lors d'un désordre immunologique et infectieux. Il ou elle mobilisera ensuite ces connaissances pour intervenir en milieu clinique.

350-424-AT Psychologie du développement humain en soins infirmiers II

L'étudiant(e) décrira et interprétera les processus mentaux et les comportements des adolescents et des adultes en fonction de leur niveau développemental et en tenant compte de facteurs environnementaux. Dans un contexte professionnel de soins infirmiers, elle saura établir un contact initial avec la clientèle visée.

387-441-AT Réalités socioculturelles I

L'étudiant(e) aura une bonne compréhension de la culture québécoise, du genre, de la diversité familiale ainsi que des problèmes sociaux comme la pauvreté et la violence. Il ou elle reconnaîtra que la famille et les conditions de vie jouent un rôle déterminant sur la santé des individus, de la naissance à la mort.

180-424-AT Soins de santé et éducation

L'étudiant(e) déterminera les besoins d'une clientèle en matière d'enseignement et structurera par la suite une activité répondant à ses besoins d'apprentissage. Il ou elle apprendra à assister la clientèle dans le maintien et dans l'amélioration de sa santé. Il ou elle réalisera une activité visant le maintien ou l'amélioration de la santé d'une clientèle ciblée.

180-445-AT Soins et intervention en périnatalité

L'étudiant(e) établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en périnatalité. Il ou elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Il ou elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiant(e) appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins auprès de l'accouchée et du nouveau-né en lien avec la grossesse, l'accouchement et le suivi postnatal et accompagnera les parents dans leur rôle auprès du nouveau-né.

180-446-AT Soins et intervention en pédiatrie

L'étudiant(e) établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé en pédiatrie. Il ou elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Il ou elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiant(e) appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins adaptés à la clientèle de 0 à 18 ans, tout en incluant la famille.

Cinquième session**387-541-AT Réalités socioculturelles II**

L'étudiant(e) comprendra comment la culture et les conditions de vie déterminent l'état de santé. Il ou elle prendra connaissance de ses préjugés et apprendra à adopter une attitude d'ouverture dans ses relations avec des clientèles marginalisées et des membres des communautés ethnoculturelles. L'étudiant(e) reconnaîtra l'influence de la société sur sa profession.

180-545-AT Soins et intervention en santé mentale

L'étudiant(e) établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé, en lien avec la santé mentale chez l'adulte et la personne âgée. Il ou elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Il ou elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiant(e) appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et interviendra auprès d'une clientèle dans un contexte de santé mentale. Il ou elle travaillera en collaboration au sein d'une équipe de soins et interdisciplinaire. Il ou elle interagira adéquatement en cas de situations de travail conflictuelles.

180-546-AT Soins et intervention en perte d'autonomie

L'étudiant(e) établira des liens entre les notions de physiopathologie, de pharmacologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque de différentes situations de santé, en lien avec la perte d'autonomie chez l'adulte et la personne âgée. Il ou elle associera le résultat des examens et la thérapeutique à la pathologie diagnostiquée. Il ou elle cernera les situations qui relèvent du domaine infirmier et déterminera les interventions appropriées.

L'étudiant(e) définira aussi son rôle en s'appuyant sur l'éthique et les valeurs de la profession infirmière.

Au cours de ce stage en milieu clinique, l'étudiant(e) appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et prodiguera des soins adaptés à l'adulte et la personne âgée en perte d'autonomie.

Sixième session**180-645-AT Intervention en médecine et chirurgie III (ESP)**

Au cours de ce stage en milieu clinique de médecine et chirurgie, l'étudiant(e) intégrera son rôle infirmier en appliquant l'ensemble des connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation. Il ou elle coordonnera des activités de soins et assurera la continuité et le suivi avec autonomie. L'étudiant(e) sera outillé(e) pour réussir l'épreuve synthèse de programme, au cours de la session. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme, la réussite de ce cours sanctionnera la réussite de l'ÉSP.

180-646-AT Intervention en milieu ambulatoire

Au cours de ce stage en milieu clinique et communautaire, l'étudiant(e) appliquera les connaissances qui lui ont été enseignées depuis le début de sa formation et dispensera des soins auprès d'une clientèle ambulatoire, adulte et pédiatrique. L'étudiant(e) appliquera des protocoles de soins, en interdisciplinarité.

Cheminement de la formation DEC-BAC

Le consortium, formé du Cégep et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, vous offre la formation infirmière intégrée (DEC-BAC).

Ce cheminement vous permet de faire vos études collégiales et universitaires en seulement cinq années d'études.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé⁴.

L'épreuve synthèse de programme en Soins infirmiers au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le cours 180-645-AT *Intervention en médecine et chirurgie III* est le cours intégrateur de l'épreuve synthèse de programme, c'est-à-dire que sa réussite est considérée également comme la réussite de l'épreuve synthèse. Puisque le cours *Intervention en médecine et chirurgie III* vise essentiellement des apprentissages de l'ordre de l'intégration, c'est-à-dire la mobilisation des ressources et des compétences développées tout au long du programme, son association à l'épreuve synthèse de programme est donc logique.

⁴ Extrait de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (2019)

Annexe I

Table de correspondance en formation générale

Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EPO	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	601-xxx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-xxx-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	604-xxx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Annexe II

Table de correspondance en formation spécifique

	Compétence à atteindre	Cours contribuant à l'atteinte de la compétence*
01Q0	Analyser la fonction de travail	180-101-AT Profession infirmière : concepts et fonctions
01Q1	Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement	101-104-AT Biologie en soins infirmiers I 101-204-AT Biologie en soins infirmiers II 101-304-AT Biologie en soins infirmiers III
01Q2	Composer avec les réactions et les comportements d'une personne	350-314-AT Psychologie du développement humain en Soins infirmiers I (E1, 2, 3) 350-424-AT Psychologie du développement humain en Soins infirmiers II (E1, 2, 3) 180-545-AT Soins et intervention en santé mentale(E3-4-5)
01Q3	Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle	180-101-AT Profession infirmière : concepts et fonctions
01Q4	Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins	180-102-AT Soins et méthodes I (E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8) 180-202-AT Soins et méthodes II (E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8) 180-445-AT Soins et intervention en périnatalité (E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8) 180-446-AT Soins et intervention en pédiatrie (E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8) 180-546-AT Soins et intervention en perte d'autonomie (E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8)
01Q5	Établir une communication aidante avec la personne et ses proches	180-104-AT Communication en soins
01Q6	Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé	387-441-AT Réalités socioculturelles I 387-541-AT Réalités socioculturelles II
01Q7	Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques	101-404-AT Microbiologie en soins infirmiers
01Q8	Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier	180-235-AT Pathologies et soins I 180-335-AT Pathologies et soins II 180-445-AT Soins et intervention en périnatalité 180-446-AT Soins et intervention en pédiatrie 180-545-AT Soins et intervention en santé mentale 180-546-AT Soins et intervention en perte d'autonomie 180-645-AT Intervention en médecine et chirurgie III
01Q9	Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique	180-233-AT Soins et pharmacologie
01QA	Enseigner à la personne et à ses proches	180-424-AT Soins de santé et éducation
01QB	Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé	180-424-AT Soins de santé et éducation
01QC	S'adapter à différentes situations de travail	180-345-AT Intervention en médecine et chirurgie II
01QD	Établir des relations de collaboration	180-545-AT Soins et intervention en santé mentale (E1-3-4)

	Compétence à atteindre	Cours contribuant à l'atteinte de la compétence*
	avec les intervenantes et les intervenants	180-645-AT Intervention en médecine et chirurgie III
01QE	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisées requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie	180-245-AT Intervention en médecine et chirurgie I 180-345-AT Intervention en médecine et chirurgie II 180-645-AT Intervention en médecine et chirurgie III
01QF	Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession	180-546-AT Soins et intervention en perte d'autonomie
01QG	Appliquer des mesures d'urgence	180-102-AT Soins et méthodes I (E1-2-3-4) 180-646-AT Intervention en milieu ambulatoire(E5)
01QH	Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité	180-445-AT Soins et intervention en périnatalité
01QJ	Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers	180-446-AT Soins et intervention en pédiatrie
01QK	Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et chirurgie dans des services ambulatoires	180-646-AT Intervention en milieu ambulatoire
01QL	Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale	180-545-AT Soins et intervention en santé mentale
01QM	Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement	180-546-AT Soins et intervention en perte d'autonomie

* Les cours en caractère gras certifient l'atteinte de la compétence.

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : registrariat@cegepat.qc.ca



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue